CENTRE DE RESSOURCES

Hauts Pays Alpins

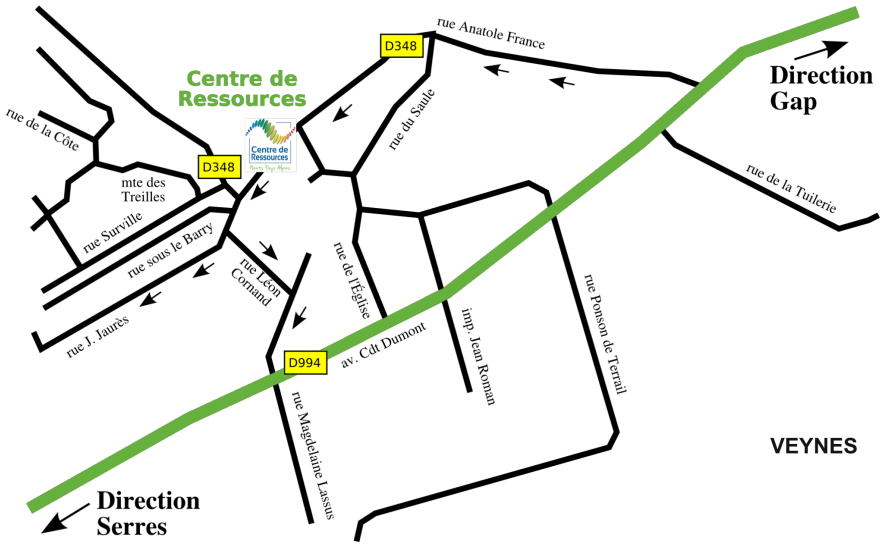

3 rue Anatole France
05400 Veynes
tél 04 92 57 24 02 / fax 09 72 11 98 37
accueil@centre-de-ressources.fr

Renseignement - réservation : technique@centre-de-ressources.fr

www.centre-de-ressources.fr

Horaires

lundi - mardi - jeudi - vendredi
9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00
et
samedi 9h00 - 12h00
(juin juillet août)

Nos partenaires

Le Centre de Ressources réalise la deuxième phase d'investissement de matériel pour faire progresser l'offre technique de matériel de spectacle, en terme de qualité et de sécurité pour les utilisateurs et leur public.

Conception, réalisation, impression : Centre de Ressources

CENTRE DE RESSOURCES

Ensemble conduisons vos projets vers la réussite

Hauts Pays Alpins

CATALOGUE MATERIEL

Le Centre de Ressources est partenaire de la Régie Culturelle Régionale pour le 04-05.

Le Centre de Ressources des Hauts Pays Alpins conduit depuis plus de 30 ans des actions en faveur de l'accès à la culture et de l'expression artistique et citoyenne.

Notre champ d'intervention couvre des territoires ruraux et de montagne du nord de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, où nous favorisons les initiatives collectives et soutenons le tissu associatif.

Aujourd'hui, l'association évolue et se développe, restant fidèle à l'objectif initiale : "mutualiser au sein d'une même structure des moyens techniques et des compétences au service du développement de projets".

Compétences et matériel professionnel au service du territoire

Parc Matériel

La mise en oeuvre technique d'un spectacle, **d'un évènement culturel** ou le travail de création artistique nécessitent du **matériel** et des **savoir-faire** très spécifiques.
Le CdR met à disposition un parc de matériel, dernièrement renouvelé, **innovant** et en constante **évolution**.
Les équipements du CdR sont adaptés aux **besoins** de tous ; sonorisation, éclairage, structure de scène et d'accroche, matériel d'exposition, pour des **évènements** de toutes envergures.

Associations et collectivités, découvrez notre catalogue.

Le matériel de la régie accessible depuis Veynes

Le CdR est le relais du parc de la **Régie Culturelle Régionale** sur le 04-05.
Si vous ne trouvez pas le matériel correspondant à vos besoins dans notre catalogue, consultez celui de la régie sur www.laregie-paca.com. Contactez nous pour la réservation 15 jours en amont. Nous ferons acheminer le matériel dans nos locaux à Veynes.

Conseil et formations techniques

- L'équipe **accompagne et conseille** les organisateurs dans la préparation de leurs évènements sur les aspects liés à la technique. N'hésitez pas à les contacter ou les rencontrer.
- En partenariat avec la Régie, le CEDRA 05 et L'ISTS d'Avignon, le CdR proposer des **formations techniques d'initiation et de perfectionnement** à la sécurité et à l'utilisation du matériel à destination des opérateurs et responsables, bénévoles ou professionnels.
- Une offre de **formations à destination des professionnels** est proposée.

Espace de travail et de création

Un studio musical et sa régie sont disponibles pour les musiciens, conteurs, acteurs... pour leurs travaux de **répétitions et d'enregistrement**.
Du matériel de notre parc peut être utilisé dans le cadre de ces projets ou de résidences courtes.

Espace Régional Internet Citoyen

Partenaire de la Maison des Services Au Public à Veynes, le CdR y anime un ERIC (Espace Régional Internet Citoyen) afin de favoriser les usages de l'informatique, d'internet et du multimédia auprès du plus grand nombre.

L'ERIC répond à l'essentiel des besoins des usagers qui bénéficient de conseils avisés dans leur démarches administratives (déclaration d'impôts, banque...), professionnelles (recherche d'emploi, CV, lettres de motivation), dans un cadre d'études (mise en page de rapport de stage, recherches documentaires) ou plus simplement pour la navigation internet, les recherches d'information ou l'expression (blog, web, etc...).

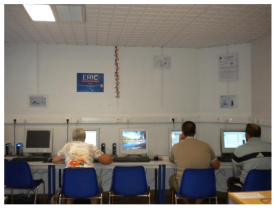

8 postes informatiques connectés à Internet, équipés de logiciels libres,

Le partenariat avec l'association Linux Alpes confirme notre engagement historique pour les logiciels libres. Nous coorganisons chaque mois des soirées de découverte, véritables temps d'échanges entre les utilisateurs expérimentés et novices.

Formations informatiques

Organisme de formation – Déclaration enregistrée sous le numéro 93050073205 auprès de la préfecture de Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Le CdR propose de nouvelles actions de formation pour adultes, afin d'actualiser ses connaissances, s'adapter aux changements techniques, favoriser le développement de compétences ou renforcer ses savoirs de bases.

Formations aux outils bureautiques avec Libre Office la suite libre, gratuite et alternative.

Quelques exemples de formations
- découverte de l'interface générale,
- exploration du logiciel " Texte "(fonction courante, mise en page de documents longs, publipostage...)
- réalisation de publication et diaporama
- découverte et utilisation du tableur " Calc "

Retrouvez toutes nos formations techniques et informatiques en ligne sur notre site.

LA RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE

La Régie Culturelle Régionale intervient pour le compte de la Région sur l'ensemble des champs artistiques : spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, livre et lecture, patrimoine, arts plastiques et visuels, culture scientifique et technique.
Ses missions se déclinent autour de trois axes :

- **L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS**

LA RÉGIE participe à une meilleure répartition géographique et sociale des propositions artistiques portées par la direction de la Culture et du Patrimoine : **tournées**, **résidences** d'artistes et **expositions**.

- **LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

LA RÉGIE contribue à renforcer les compétences des opérateurs culturels. Elle apporte une assistance aux amateurs et professionnels ainsi qu'aux collectivités, par du **conseil,** des **formations**, des **publications** et met à disposition un **parc de matériel**, ainsi que des **infrastructures** pour l'accueil d'artistes en résidence.

- **LA VALORISATION**

LA RÉGIE assure la promotion des acteurs culturels régionaux et des politiques régionales, à travers une **production éditoriale**, une présence sur les grands **rendez-vous internationaux** et l'organisation d'**événements d'envergure régionale.**

Régie Culturelle Régionale
Carrefour de la Malle - CD60D
13320 BOUC-BEL-AIR
Tel: 04 42 94 92 00
Fax: 04 42 94 95 73
www.laregie-paca.com

Région Provence Alpes Côte d'Azur
régie culturelle régionale

SOMMAIRE

MODE D'EMPLOI DU PARC MATÉRIEL
Règlement p 4 et 5
Tableau des coefficients sur les tarifs p 6

MATÉRIEL SCÉNIQUE
Gradins, podiums, pont, tapis de danse p 7 et 8

ECLAIRAGE
Projecteurs et accessoires p 9 et 10
Pieds de projecteurs p 10
Commandes : Pupitres, gradateurs p 11
Alimentation électrique : Armoires , câble, multipaires, accessoires p 12 et 13

SONORISATION
Système de diffusion, amplificateurs, enceintes et pieds p 14 et 15
Mixage, périphériques p 16 et 17
Micros, pieds p 17, 18 et 19
Connectiques : Câbles, multipaires p 20

EXPOSITION - MOBILIER - AUTRES
Exposition, mobilier, pendrillons, autres p 21

VIDÉO
Vidéoprojecteurs, écrans, périphériques, caméras, accessoires p 22
Eclairage vidéo et câbles p 23

INSTRUMENTS
Piano, batterie p 24

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE **P 24**

ESPACE DE TRAVAIL
Studio / salle de réunion p 25

FORMATIONS **P 25**

LA RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE **P 26**

Tarifs en vigueur à compter du 01/102014
Ces éléments sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Conseil d'Administration du CdR

Mode d'emploi

RÈGLEMENT PARC MATÉRIEL

Horaires

Ouverture au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de **9h00 à 12h30** et de **13h30 à 18h00,** le samedi **de 9h00 à 12h00.**

Conditions d'accès au service

Le Parc Matériel du Centre de Ressources est destiné aux collectivités locales, aux établissements publics et aux associations loi 1901, œuvrant dans le sens de la création artistique, de la formation et d'animations culturelles.
Ce matériel ne peut en aucun cas servir à des manifestations à caractère **politique, commercial, religieux, sportif** (grands événements sponsorisés) **ou privé**.

Première demande

Les futurs adhérents remplissent **un bulletin d'adhésion** et joignent les pièces suivantes :

- Les **statuts** de l'association ;
- La **déclaration au Journal Officiel** ou récépissé de déclaration en préfecture ;
- La **liste des membres du bureau À JOUR avec leurs coordonnées** ;
- **Une attestation d'assurance (voir "Responsabilités" ci-après)** ;
- Un **chèque d'adhésion** d'un montant de **20 €**.

Réservation

Par téléphone, fax, e-mail ou par courrier cette demande doit comprendre :

- vos coordonnées complètes (téléphone, fax, mail …)
- le nom du responsable de l'emprunt ;
- lieu, date et intitulé de la manifestation (de la ou des représentations) ;
- les dates de retrait et de restitution envisagées ;
- la désignation et la quantité des articles commandés.

Contacter nos techniciens pour être conseillé sur le choix du matériel correspondant à vos besoins et sa mise en œuvre.

Participation aux frais

Les prix sont indiqués Hors Taxes (HT), non assujettis à la TVA selon l'article 293b du CGI.

Le Centre de Ressources en partenariat avec la Régie Culturelle Régionale gère un parc de matériel mutualisé à destination prioritairement des petites communes, associations, compagnies amateurs.
Les tarifs correspondent strictement au coût d'entretien du matériel. A cet égard, aucune gratuité ne peut être accordée.

Espaces de travail

STUDIO

Le studio d'enregistrement et de résidence : que ce soit pour une utilisation en répétition, en pré-production, en résidence de création, ou en enregistrement, une salle de 45m² avec sa régie est entièrement dédiée à la pratique de la musique.

Le studio permet de réaliser un produit fini de qualité dans des conditions adaptées. Accueil de musiciens, groupes, associations artistiques, chorales, écoles, etc.

Nous pouvons vous mettre en contact avec un ingénieur à disposition pour vous accompagner durant tout votre projet.

Un devis personnalisé est établi pour l'utilisation du studio.

Formations

Organisme de formation – Déclaration enregistrée sous le numéro 93050073205 auprès de la préfecture de Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Afin de répondre aux besoins des adhérents relatifs aux évolutions du matériel, aux normes et aux pratiques, le Centre de Ressources accueille et organise des formations.

En partenariat avec le Régie Culturelle Régionale et l'ISTS à Avignon, le Centre de Ressources propose des formations d'initiation et de perfectionnement à l'utilisation de son matériel pour les bénévoles d'association.

Pour plus d'informations connectez vous sur www.centre-de-ressources.fr.

Instruments

PIANO, BATTERIE

Après confirmation de la réservation, le régisseur prend contact afin de convenir d'un rendez-vous et de connaître l'accessibilité du lieu, les conditions d'utilisation.
La facturation est uniforme quel que soit l'endroit de la région. Les pianos sont systématiquement livrés par un régisseur de LA REGIE.

Précautions
Les pianos sont extrêmement sensibles aux différences de température, au degré d'hygrométrie et au rayonnement solaire. Prévoir donc de les protéger par une couverture isotherme, une bâche, un parasol ou un barnum en cas d'utilisation extérieure.

Obligations de l'utilisateur
L'utilisateur doit prévoir quatre personnes ou plus pour la manipulation du piano à la livraison et à la reprise de celui-ci (un piano pèse environ 480 kg). La scène doit pouvoir supporter 500 kg au m².

Si ces différents points ne sont pas respectés, le régisseur de la Régie Culturelle Régionale est en droit de ne pas effectuer la livraison.
L'accordage des pianos est à la charge des emprunteurs.

	€/jour T.T.C.
Piano 1/2 queue Yamaha C6	106,70
Piano 1/4 queue Yamaha C3	91,50
Forfait transport piano A/R Région PACA	167,70

Accompagnement technique

Fort de notre expérience, nos techniciens assurent un accompagnement adapté à vos problématiques, de la phase d'étude préalable, à la mise en place du matériel, jusqu'à la phase d'exploitation du spectacle. Vous pouvez ainsi bénéficier du soutien de l'équipe sur le site de l'événement. Nous pouvons également vous mettre en relation avec des techniciens, intermittents du spectacle qualifiés.

Accompagnement technique

Accompagnement technique	Sur devis

Engagement et Règlement

Le Centre de Ressources édite un "devis" intitulé "offre" adressé par courrier, ou par mail.
Les réservations sont considérées comme fermes et définitives après réception :
- du double du bon de réservation daté, signé et annoté "bon pour accord" ;
- du bon d'engagement de l'établissement public ou de la collectivité territoriale ;

Le règlement se fait au retour du matériel

En cas de **non retour du matériel dans les délais de réservation,** la participation de mise à disposition sera **majorée en fonction des jours supplémentaires.**
En cas de problème, veuillez nous prévenir par téléphone le plus rapidement possible.

Responsabilités

Pour la sécurité des biens et des personnes, nous vous invitons à engager auprès de votre assurance une police de garantie des dommages aux biens ou objets confiés ainsi qu'une responsabilité civile.
Les attestations seront demandées.

L'utilisateur en qualité de dépositaire **assume l'entière responsabilité du matériel dès la prise en charge dans nos locaux et jusqu'à sa restitution**.
L'utilisateur engage sa responsabilité civile pendant tout le temps d'utilisation du matériel. Il lui appartient de contracter toutes les assurances utiles et d'être en mesure d'en justifier avant l'enlèvement.

Il doit assurer le matériel pour sa valeur de remplacement à neuf (celle-ci vous sera communiquée sur la proposition). L'assurance doit notamment couvrir les risques de vol, perte ou détérioration quelle qu'en soit la cause (responsabilité civile, …). Dans l'impossibilité de justifier d'une assurance, l'adhérent fournira **un chèque de caution** à hauteur de la **valeur neuve du matériel avant l'enlèvement**.
En cas de sinistre, le matériel sera facturé :

- pour le matériel de plus de 3 ans à 80% de sa valeur de remplacement ,
- pour le matériel de moins de 3 ans à 100% de sa valeur de remplacement.

Les frais de remise en état seront facturés au coût du jour.
Le matériel est la propriété du Centre de Ressources ou de la Régie Culturelle Régionale, à ce titre il est insaisissable par les tiers et l'utilisateur n'a pas le droit de le céder, de le mettre à disposition d'un tiers même à titre gratuit ou le sous-louer. Il ne doit apporter aucune modification superficielle ou substantielle au matériel.

Utilisation

L'immobilisation minimum est d'une journée. L'enlèvement et le transport du matériel sont à la charge de l'emprunteur. Lors de l'enlèvement et du retour du matériel, l'emprunteur prévoit le personnel suffisant à sa manutention ainsi qu'un véhicule approprié. L'emprunteur se conforme aux instructions des techniciens du Centre de Ressources quant au maniement du matériel ; il consiste à tous les contrôles prévus à l'enlèvement et au retour. Afin de faciliter la gestion et de procéder à la vérification du matériel une heure de départ et de retour sera fixé.
La responsabilité du Centre de Ressources ne saurait être engagée en cas de non fonctionnement des appareils loués pour cause d'adjonction de matériel non compatible ou de mauvaise installation.
L'utilisateur qui aurait décelé un dysfonctionnement ou aurait endommagé le matériel, de son fait ou non, est prié de le signaler et d'être présent à la restitution.

TABLEAU DES COEFFICIENTS sur les tarifs

La participation aux frais tient compte de la durée de l'emprunt, de la quantité de matériel emprunté et du type de matériel.
Un barème dégressif (coefficient multiplicateur) est appliqué au-delà d'une journée de prêt.

Jours	Lumière / Son	Gradin	Podium / Samia
1	1	1	1
2	0,75	0,7	1
3	0,74	0,6	1
4	0,73	0,55	1
5	0,72	0,52	1
6	0,71	0,5	1
7	0,70	0,489	1
8	0,69	0,475	1
9	0,68	0,466	1
10	0,67	0,46	1
11	0,66	0,454	1
12	0,65	0,45	1
13	0,64	0,446	1
14	0,63	0,442	1
15	0,62	0,44	1
16	0,61	0,437	1
17	0,60	0,435	1
18	0,59	0,433	1
19	0,58	0,431	1
20	0,57	0,43	1
21	0,56	0,428	1
22	0,55	0,427	1
23	0,54	0,426	1
24	0,53	0,425	1
25	0,52	0,424	1
26	0,51	0,423	1
27	0,50	0,422	1
28	0,50	0,421	1
29	0,50	0,421	1
30	0,50	0,42	1

Exemples de calcul

- Une réservation de matériel « lumière » du jeudi au lundi, représente trois jours d'immobilisation pour une participation journalière de 60 €.
  Le montant total de la participation est de 60 x 3 = 180 € à laquelle s'applique un coefficient de 0,74 soit 180 x 0,74 = 133,20 €
- une réservation de podium ou de grilles du vendredi soir au lundi matin représente deux jours d'immobilisation pour une participation journalière de 15 €.
  le montant total de la participation est de : 15 x 2 = 30 € coefficient 1 soit 30 x 1 = 30 €

ECLAIRAGE vidéo

	€/jour T.T.C.
Mandarine 800 W avec volet 4 faces	2,30
Prolite 1000 W avec volet 4 faces	2,30
Pied pour éclairage vidéo	0,60

CABLES

BNC 100 m	1,10
BNC 60 m	0,70
DVI 10 m	0,80
DVI 1,5 m	0,30
VGA 15 m	0,50
VGA 5 m	0,30
VGA 1,5 m	0,10
Cordon péritel	0,20
Cordon son et vidéo	0,20
Câble vidéo	0,20

Périphériques

Lecteur DVD Philips	1,70
Magnétoscope	1,20

Vidéo

VIDEOPROJECTEURS, ECRANS, PERIPHERIQUES, CAMERA, ACCESSOIRES

Etre dans une salle la plus sombre possible, l'image en sera meilleure et plus visible. Penser que plus vous êtes éloignés de l'écran, plus l'image sera grande.

Pour l'arrêt du vidéoprojecteur, il faut attendre la fin du cycle de refroidissement de la lampe avant de le débrancher du secteur (ventilateur qui s'arrête) sinon celle-ci risque de griller et elle est très onéreuse.

Nos vidéoprojecteurs sont compatibles pour toutes sources : (DVD, magnétoscope, ordinateur …), penser à demander une sonorisation si nécessaire car les vidéoprojecteurs ne sont pas équipés d'enceintes.

Vidéoprojecteurs

	€/jour T.T.C.
Optoma EP 747 3000 lumens	23,00
Focal courte OPTOMA	3,00
Canon SX7 4000 lumens	41,20

Ecrans

Ecran valise screen up 4m x 3m	15,36
Ecran valise Da-Lite 3m x 2m	11,90
Da-Lite 4/3 base 1m70	2,20
Da-Lite 4/3 base 1m50	2,10
Capitol 16/9 base 2m	6,70

Caméras

Caméscope MiniDV Panasonic NV-DS12EG	15,30
Caméscope MiniDV Canon XM1	33,30

Accessoires

Pied de caméscope	1,20
Support Vidéo	1,10

Matériel scénique

Le matériel scénique est très volumineux, un véhicule adapté est nécessaire. Attention à la capacité de charge de votre véhicule et au risque d'exposition à la pluie et au froid (camion plateau…).
Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation. Le chargement, montage et démontage doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant. Pour la réussite de vos spectacles, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller. N'hésitez pas à les contacter.

GRADINS

Avant leur installation, il est nécessaire d'établir un cahier des charges spécifiant les points suivants :

- type d'activité prévu ;
- nombre de places souhaitées ;
- position des dégagements ;
- accès des spectateurs par l'avant, par l'arrière ou par les deux origines ;
- un plan à l'échelle du site avec positionnement du gradin ;
- montage en intérieur ou en extérieur ;
- planéité du sol, très importante, en particulier dans les lieux extérieurs ;
- nature du sol sur lequel sera monté le gradin (asphalte, terre battue, pelouse, pavés, plancher, béton) ;
- type ERP * selon le règlement de sécurité ;

Les dessous des gradins ne peuvent servir d'endroit de stockage. Ils doivent être rendus inaccessibles par des cloisons de catégorie M3 minimum ou par grillage métallique.

	€/jour T.T.C.
Siège tribune coque plastique (prix au nombre de place)	1,00

PODIUMS

Lors de votre réservation, précisez les dimensions et la hauteur que vous entendez donner à votre podium, des escaliers sont disponibles sur demande. Veillez à asseoir les plateaux sur un sol stabilisé, le plus régulier possible. En effet, les pieds des podiums ne permettent pas de rattraper une pente trop importante.

Il est interdit de surcharger ou de faire évoluer un véhicule sur le podium. Celui-ci n'est pas homologué pour recevoir une charge autre que celle des artistes et leur matériel.
Charge maximale = 300 kg/m²
Il est également interdit de clouer, agrafer, visser, peindre ou faire du feu sur le podium.

	€/jour T.T.C.
Podium Samia pantographe 2m x 1m	3,70
Escalier pour podium	3,40

* établissement recevant du public

TAPIS DE DANSE

De couleur noir, le tapis de danse est composé de lés reposant sur le sol par leur propre poids et fixées entre elles par des bandes adhésives noires fournies.
Il est interdit de marcher avec des chaussures sur ce tapis et d'utiliser un autre adhésif que celui fourni.
L'utilisation d'agrafes ou autres moyens de fixation ainsi que toute découpe est formellement interdite.
Toute détérioration (découpe, etc…) sera facturée à la valeur de remplacement à neuf.

Tapis de danse noir 10 m x 1,5 m	6,40
Rouleau de scotch noir pour tapis de danse	5,80

PONTS

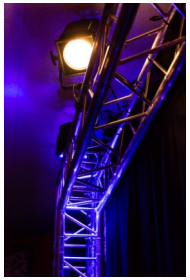

Ce matériel est destiné à recevoir des éléments de décors et à supporter pendrillons et projecteurs. Il permet de réaliser un ou plusieurs ponts ou un « grill » technique constitué d'éléments de poutres carrées en aluminium. Chaque demande doit faire l'objet d'une étude, étant donné l'extrême variété des possibilités de montage. Attention ce matériel doit obligatoirement être mis en place par un technicien compétent.

PONTS 290 CARRE

	€/jour T.T.C.
Poutre de pont alu longueur 2 m	1,30
Poutre de pont alu longueur 1 m 50	0,80
Poutre de pont alu longueur 1 m	0,70
Poutre de pont alu longueur 0 m 50	0,60
Angle 90°	0,80
Té trois directions	1,10
Angle 3 directions 3D	1,10
Croix 4 directions	1,30
Kit de jonction pont alu carré	0,20
Embase lourde de sol Ø 0,8 m	1,60
Kit de jonction pour embase lourde	0,20

MONO TUBE ALU Ø 50 mm

Tube alu longueur 2 m	0,30
Tube alu longueur 1 m	0,20
Kit de jonction mono tube alu	0,10
Collier double rotation 360° pour tube Ø 50 mm	0,30

Exposition, Mobilier, Autres

Pour réaliser techniquement une exposition de qualité, nous avons à disposition des grilles caddie, élément en fil de fer galvanisé grillagé de 1,20 m x 2 m, qui seront reliées entre elles par deux attaches. Pour le retour, les grilles doivent être exemptes de scotch, ficelles etc. ...

Les pendrillons sont plombés ainsi qu'ignifugés. Ceci implique qu'ils ne doivent pas rentrer en contact avec de l'eau. Pour les nettoyer il suffit d'utiliser un aspirateur, ne pas utiliser de brosse abrasive.

Exposition

	€/jour T.T.C.
Grille d'exposition Caddie 1,20 m x 2 m	1,00

Mobilier

Table	0,90
Chaise	0,20
Tréteaux	0,10

Autres

Boulier de loto	2,20
Tableau papier	1,20
Pupitre	0,80
Machine à fumée	3,10
Machine à brouillard Martin K1 Kazer	12,40
Pendrillon plombé 4 x 3 m (H x L)	4,50
Pendrillon plombé 6 x 3 (H x L)	5,50
Support lumière pour expo	0,50
Blocs de secours BAES	0,70
Passage de câble de 1mètre 2 canaux de 17 x 24 mm et 1 canal 23 x 24 mm	2,20

CONNECTIQUES: câbles & multipaires

Il existe deux types de câblage en sonorisation :

- Les câbles de modulation, utilisés uniquement entre les sources sonores et la console de mixage, et pour la transmission du signal de la console jusqu'aux entrées de l'amplificateur.
- Les câbles HP (haut-parleurs) dont la seule fonction est de relier les sorties de l'amplificateur aux enceintes.

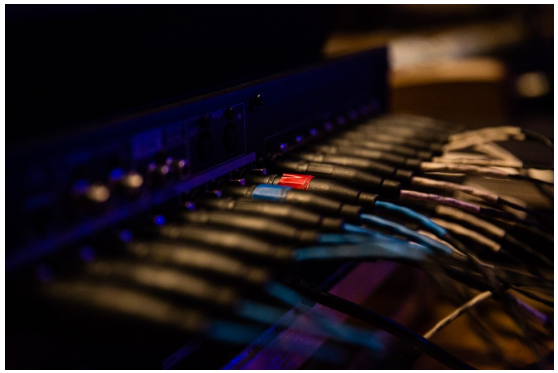

Câbles

	€/jour T.T.C.
Câble micro son de 2 m à 50 m	de 0,20 à 0,70
Câble son de 2 m à 50 m	de 0,20 à 0,70
Câble haut-parleur de 2 m à 50 m	de 0,30 à 0,60
Câble canon son	de 0,10 à 0,60

Multipaires

16 voies micro 6 lignes 40 m boitier scène	7,40
16 voies micro 8 lignes 40 m boitier scène	7,60
24 voies micro 6 lignes 40 m boitier scène	12,60
Sous patch 8 lignes 15 m boitier scène	3,40

Eclairage

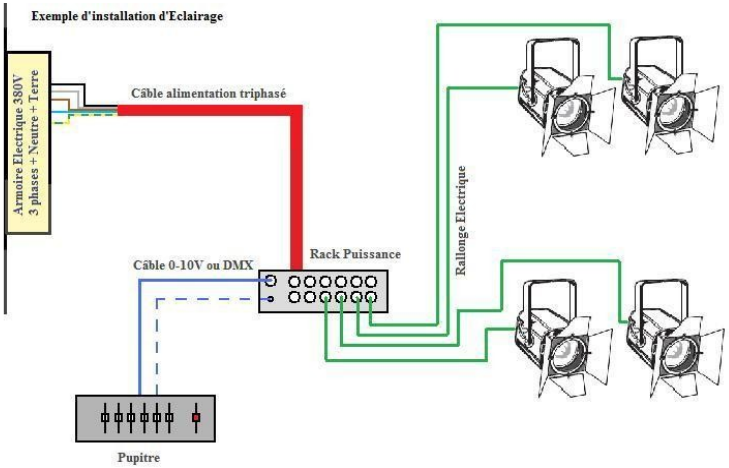

La **synthèse additive** est le procédé consistant à combiner les lumières de plusieurs sources émettrices colorées dans le but d'obtenir une lumière colorée quelconque dans une gamme déterminée.

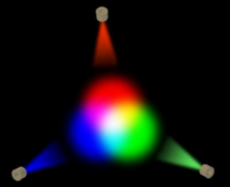

Pour obtenir de la lumière blanche, il faut ajouter 3 sources de lumière, 1 bleu, 1 rouge et 1 verte

PROJECTEURS & ACCESSOIRES

Nous vous proposons un éventail de projecteurs traditionnels ainsi que des effets lumière automatisés type discothèque, chaque appareil ayant une fonction spécifique et des propriétés particulières.

Tous les projecteurs sont équipés d'un câble d'alimentation, d'un câble de sécurité, d'une lampe testée à chaque retour et départ et d'un porte-filtre. Veiller à ne manipuler les projecteurs qu'une fois refroidis. Les lampes manquantes ou hors d'état seront facturées. Le câble d'alimentation des projecteurs doit être correctement roulé autour de la lyre, le crochet démonté, la carcasse exempte de gaffeur aluminium et autre occultant. Les projecteurs sont équipés pour recevoir des porte-filtres permettant d'installer une gélatine qui modifie la couleur de la lumière. Pour la réussite de vos spectacles, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller. N'hésiter pas à les contacter.

Projecteurs Plan Convexe

	€/jour T.T.C.
Halogène 650 W	1,70
Halogène 1000 W	2,00
Halogène ADB 300W	1,90

Projecteurs PAR

PAR 16 220V 50W	0,30
PAR 64 220V 1000W Etroit CP60	1,30
PAR 64 220V 1000W Médium CP61	1,30
PAR 64 220V 1000W Large CP62	1,30

Projecteurs Découpe

	€/jour T.T.C.
Découpe 1000 W 614S 13 - 42°	4,00
Découpe 1000 W 614SX 16 - 35°	4,00
Découpe 1000 W 613SX 28 - 54°	6,80

Projecteur LED

Projecteur LED Starway Tourcolor RVBW 48 led 3W 15° IP66	4,20

Poursuite

Poursuite BT Halogène 400W	11,40

Autres Projecteurs

Halogène type quartz 300 W	0,20
Halogène type quartz 500 W	0,20
Spot à pince 100 W	0,10

Accessoires projecteurs

Crochet avec plaquette	0,10
Porte gobo pour découpe SX	0,20
Volet 4 faces pour projecteur plan convexe 650 W	0,40
Volet 4 faces pour projecteur plan convexe 1000 W	0,40

Pieds projecteurs

Les projecteurs peuvent être fixés sur des barres au moyen de crochets, sur des pieds ou sur des platines pour le sol. Ces pieds peuvent recevoir, pour les petits, 4 projecteurs maximum (h 2,50 m) et pour les plus grands, 12 projecteurs maximum (h 2,10 m ou h 4,00 m). Attention, pour les pieds ALT 600 prévoir le personnel suffisant pour leur manutention (poids d'un pied : 140 kg).

Pied ALT600 à treuil Hauteur max : 6 m Charge max : 250 kg	13,50
Pied ALT400 à treuil Hauteur Max : 4 m Charge max : 80 kg	4,40
Pied ALT 270 manivelle Hauteur max : 2m70 Charge max : 60 kg	1,00
Pieds ALT 270 Hauteur max : 2m70 Charge max : 60 kg	0,80
Pied Manivelle Hauteur max : 2m40 Charge max : 60 kg	3,40
Pied Lourd Hauteur max : 2m40 Charge max : 60 kg	2,30
Rallonge pied lourd et manivelle 1 m 20	0,40
Pied moyen Hauteur max : 1m60 Charge max : 15 kg	1,00
Pied moyen haut Hauteur max : 2m50 Charge max : 15 kg	1,30
Barrette 8 projecteurs	0,30
Barrette 5 projecteurs	0,40

Conseil d'utilisation des micros

	SHURE SM58	SHURE SM57	SHURE 565D	SHURE 14A	SENN e845s	SENN 521	AKG C451	AKG 535	AKG SE300	AKG D112	STATEX	Plaque CROWN	MIC HF	MIC CRAVATE	MIC SERRE-TETE	DI
Grosse Caisse	x	x			x	♪				♪						
Caisse Claire	◊	♪			◊											
Charley									♪		♪					
Toms	◊	♪			◊	♪										
Cymba-les							♪	♪	♪		♪					
Percus-sions	◊	♪			◊					x						
Basse	x				x	♪				♪						♪
Guitare Acousti-que	◊				◊		♪	♪	♪							
Guitare Electri-	◊	♪			◊						◊					♪
Trom-pette	◊	♪			◊	◊										
Trom-bone						♪										
Saxo	◊	♪			◊	♪	♪	♪								
Piano Acousti-que	x	x			x		♪	♪	♪		♪					
Synthé																♪
Violon	x				x		♪	♪	♪		♪					
Accor-déon	◊	◊			◊		♪	♪								
Contre Basse						♪	◊	◊		♪						
Voix	♪	◊	◊	◊	♪		♪	♪					♪	◊	♪	
Choeurs	♪	x	◊	x	♪		♪	♪					♪	◊	♪	
Théâtre							♪	♪	♪	♪		◊		♪	♪	
Studio							♪	♪		♪						
Chorale									♪	♪						

♪ Conseillé ◊ Convient ⃠ Dépannage

	€/jour T.T.C.
Micro shure BETA 58	1,60
Micro shure BETA 57	1,30
Micro Sennheiser E604 (batterie / percu)	1,20
Micro shure BETA 52 (grosse caisse)	1,60

Micros électrostatiques

Statex	3,00
AKG SE300	4,90
AKG C451	3,50
AKG 535	2,40
Micro plaque Crown	3,20
Micro shure BETA A98H pour cuivre	2,40
Micro shure BETA A91	2,50
Micro canon RHODESNT2 (alim piles ou phantom)	2,10

Micros HF

Sennheiser Freeport	2,20
HF pour enceinte LIBERTY PLATINIUM	2,20
Micro main Sennheiser EW 500 G3	11,20
Cravate Sennheiser ew100 et ew152 G2	7,10
Serre-tête ew100 et ew152 G2	7,10

Casque

Casque Sennheiser eh220	0,70
Casque T-Bone HD 880	4,90

Pieds de micro

Pied de micro perchette grand modèle	0,50
Pied de micro perchette petit modèle	0,50
Pied de micro table	0,40

	€/jour T.T.C.
Barrette pour 12 projecteurs ALT270	0,20
Barre 6 à 12 projecteurs pour pied ALT400	0,40
Te d'adaptation structure pour pied ALT400	0,20
Platine	0,30

Effets Lumineux

Effet Arizona	6,40
Effet KEOPS	1,20
Effet T-REX	2,90
Effet EFX500	4,90
Lumière noire (néon 1m20)	0,20
Stroboscope	2,60
Commande pour stroboscope	1,30

COMMANDES : pupitres, gradateurs

Un pupitre est un appareil de commande permettant de moduler la lumière depuis le noir jusqu'au plein feu, soit par circuit, soit sur la totalité des circuits. Équipé selon les modèles de préparation, il permet l'enchaînement plus ou moins rapide d'effets grâce à la présélection des circuits affectés à leur réalisation.

Pupitres

6 circuits 1 préparation manuelle 0/10V Minidesk 6	1,50
6 circuits 1 préparation manuelle DMX Level 6	2,30
12 circuits 2 préparations manuelle DMX Juggler	5,10
12/24 circuits à mémoire DMX Jester	8,60
24/48 circuits à mémoire DMX Ma Lighting Lightcommander	29,10

Gradateurs

Stager 6x2 KW 0/10V et DMX	18,30
DIGI 6 6x3 KW 0/10V et DMX	18,30

Câbles

Câble DMX de 1 m à 30 m	0,10 à 0,70

ALIMENTATION ELECTRIQUE

- La mise en œuvre doit être effectuée par des personnes suffisamment qualifiées.
- Le branchement entre les gradateurs et les projecteurs, est réalisé au moyen de "multipaires" (câbles comportant plusieurs circuits) ou de prolongateurs simples.
- En cas de branchement électrique dans une armoire sur un bornier, respecter le code couleurs.
- Tester avant de mettre sous tension.
- Aucun câble ne doit être accessible au public.
- Enrouler correctement les câbles et les attacher avant leur restitution (Ne pas mettre de scotch).

- Les câbles sont fragiles, ne jamais débrancher les prises en tirant sur les câbles.
- N'effectuer aucun branchement sous tension, ne démonter sous aucun prétexte les prises, branchements ou borniers sous tension.

Armoires électriques

	€/jour T.T.C.
Armoire 63A entrée P17 mâle 63A 2 sortie P17 femelle 32A et 6 sorties 16A	18,30
Armoire 32A entrée P17 mâle 32A 1 sortie P17 femelle 32A et 6 sorties 16A	9,00

Câbles d'alimentation

5 x 6 mm² 2 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	0,30
5 x 6 mm² 12 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	1,70
5x 6 mm² 25 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	2,70
5 x 6 mm² 50 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	6,10
Adaptateurs 5 x 6 mm² (P17 32A mâle / P17 63A femelle, P17 32A femelle / 32A ou 20A, P17 femelle 32A / 16A)	0,30
5 x 16 mm ² 2 m P17 63A femelle/éclaté	0,40
5 x 16 mm ² 20 m P17 63A femelle/éclaté	7,60
5 x 16 mm ² 50 m P17 63A femelle/éclaté	15,30
5 x 16 mm² 10 m P17 32A femelle/éclaté	1,60

Lecteur CD Philips	1,30
Lecteur CD Tascam CD160	3,40
Lecteur / Enregisteur double K7 Sony	2,10
Lecteur / Enregistreur Minidisc Sony	2,50
Platine vinyle Technics SL-1200 MK2	5,30
Enregistreur numérique portable M-Audio MicroTrack II	3,20

Traitement du signal

Limiteur / Compresseur Klarkteknik DN504 4 canaux	13,00
Limiteur / Compresseur Yamaha 2 canaux	5,00
Multi effet numérique Lexicon LXP-15 II	13,10
Multi effet numérique Yamaha SPX 90	9,80
Multi effet numérique Alesis Quadraverb	6,10

Equaliseurs

Equaliseur STK 2 x 31 bandes	7,00
Equaliseur Harrisson 1 x 30 bandes	4,80

Sources diverses

Boitier Direct Klarkteknik	2,30
Alim Phantom pour 4 micros sur secteur	1,60

MICRO & PIEDS

Leur choix se fera en fonction de l'utilisation demandée (prise de son en studio, sonorisation de voix, de chœurs, de divers instruments). Chaque type de micro a une application bien définie. Les micros doivent être correctement positionnés. Éloignez-les des haut-parleurs afin d'éviter l'effet larsen, particulièrement désagréable pour les oreilles et très dangereux pour les enceintes.

Micros dynamiques

Shure SM 57	1,50
Shure SM 58	1,40
Shure 565D	1,20
Shure 14A	0,60
Sennheiser e845s	1,40
Sennheiser 521	2,90
AKG D112	2,40

MIXAGE, PERIPHERIQUES

La console de mixage reçoit toutes les sources telles que micros, instruments, lecteur cd, etc... Elle permet d'apporter certaines corrections voie par voie, de les doser les unes par rapport aux autres et de les affecter aux amplificateurs ou aux appareils enregistreurs en contrôlant le niveau sonore de l'émission.
Pour compléter votre système de son, vous pouvez également utiliser les périphériques suivants de traitement du signal :

- **l'équaliseur** recréé une courbe de fréquences sonores en sortie du mixage. Il est très souvent indispensable pour corriger l'acoustique défaillante d'un lieu de spectacle.
- **le multi-effets** génère différents effets sonores tels que : écho, réverbération, delay, phasing, etc…
- **le compresseur-limiteur** limite le signal et l'insère dans une plage dynamique réglable.
- **le noise-gate** fixe un seuil en deçà duquel le son ne sera pas capté par le micro.
- **le delay** retarde le son par rapport à son émission. Indispensable en cas de multi-diffusion dans de grands espaces.

Les consoles de mixage numérique intègrent tous ces périphériques.

Consoles de mixage

	€/jour T.T.C.
Inkel 3 voies micro / 3 lignes	2,20
Numark 4 vois micro / 4 lignes + 1 AUX	2,50
MPX-808 4 voies micro / 4 lignes	2,30
Soundcraft UREI	7,00
Mackie 1642 VLZ Pro 10 voies micro / 4 voies stéréo / 4 AUX et 4 SG	13,00
Soundcraft 200SR 24 voies micro / 4 AUX et 4 SG	41,00
TASCAM M-2524 24 voies / 4 AUX et 8 SG	40,30

Consoles numériques

Yamaha LS9-16	30,00
Console Yamaha CL3 + rack de scène RIO (32 voies + possibilités d'extension)	195,00

Intercom

Centrale 4 casques Canford	19,80
Casque Intercom Canford avec boitier	1,90

Lecteurs médias

	€/jour T.T.C.
Lecteur CD double Numark	3,30
Lecteur CD MP3 Yamaha	1,80

Multipaires électriques

Multipaire 6 circuits x 2,5 mm² 15 m	4,10
Multipaire 5 circuits x 2,5 mm² 25 m	5,00
Multipaire 7 circuits x 2,5 mm² 15 m	4,50
Multipaire 5 circuits x 2,5 mm² 25 m	5,70
Multipaire 6 circuits 20 m épanoui	4,00
Multipaire 6 circuits 10 m épanoui	2,90

Rallonges électriques

Rallonge 3 x 2,5 mm² 2 m	0,10
Rallonge 3 x 2,5 mm² 4 m	0,20
Rallonge 3 x 2.5 mm² 5 m	0,40
Rallonge 3 x 2,5 mm² 8 m	0,20
Rallonge 3 x 2,5 mm² 10 m	0,20
Rallonge 3 x 2,5 mm² 12 m	0,30
Rallonge 3 x 2,5 mm² 15 m	0,30
Rallonge 3 x 2,5 mm² 20 m	0,40
Rallonge 3 x 2,5 mm² 25 m	0,50
Rallonge 3 x 2,5 mm² 30 m	0,50
Rallonge 3 x 2,5 mm² 50 m	0,90
Rallonge 3 x 2,5 mm² 100 m	1,80
Rallonge 2 x 2,5 mm² pour spot à pince 100W	0,10

Accessoires

Biplite Legrand étanche 16A	0,20
Triplette 16A	0,10
Triplette 32A 3 P17 femelle et 1 P17 mâle	1,00
Boitier 4 prises Legrand étanche 16A	0,30
Boitier 5 prises 1 inter 16A	0,20
Boitier 1 prise 1 inter 16A	0,10
Boitier 2 prises 2 inters 16A	0,30
Boitier 4 prises 4 inters 16A	0,40
Adaptateur 2P femelle / 2P+T mâle 16A	0,10
Adaptateur P17 mâle 2P+T / femelle 16A	0,10

Sonorisation

Exemple câblage d'une sonorisation

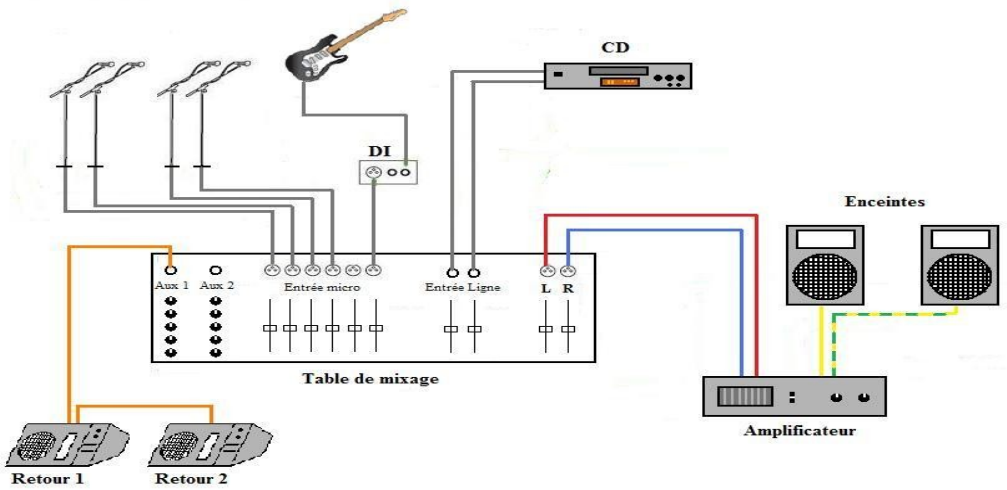

SYSTÈME DE DIFFUSION ARC FOCUS

Système L-Acoustics professionnel de diffusion pour concerts intérieur et extérieur.
Diffusion à courbure constante.

Ce système offre l'avantage de couvrir une surface relativement grande avec une exceptionnelle qualité sonore repartie de façon homogène sur l'ensemble du public. Il préserve les oreilles du public en offrant une écoute très claire à un volume sonore moins élevé. Le système nécessite une accroche en hauteur ou l'utilisation de pieds. Sa mise en œuvre est relativement simple mais un minimum de qualification et d'expérience sont requis pour son utilisation de façon confortable et en toute sécurité pour le matériel et les personnes. Prévoir un moyen de transport adapté.

ArcFocus **système complet (**8 têtes + 8 sub + 2 amplis + câbles + accroches)	447,00
ArcFocus **1 demi système (**4 têtes + 4 sub + 2 amplis + câbles + accroches)	277,00
ArcFocus **renfort** (8 sub + 1 ampli + câbles)	130,00

AMPLIFICATEURS & ENCEINTES

La puissance des amplificateurs et les diverses caractéristiques des enceintes doivent être appropriées à l'usage auquel on les destine et aux contraintes acoustiques du lieu de spectacle.
Les enceintes doivent être surélevées par rapport au niveau du sol et de la scène et situées de part et d'autre de celle-ci.
Ne mettez jamais plus de deux enceintes en parallèle en sortie d'ampli : cela pourrait générer un signal distordu et gravement les endommager.
En cas d'utilisation en extérieur, protégez soigneusement le matériel de la pluie et de la rosée.

Amplificateurs

	€/jour T.T.C.
TOA 512 mono 120 W pour canon son	9,50
Yamaha 2050 2 x 75 W pour enceintes Audio 33 UDX II	6,10
Yamaha 2150 2 x 100 W pour enceintes Yamaha ou Peavey ES15	7,80
Lab Gruppen 500 2 x 300 W pour enceintes Amadeus MPB200	10,90
QSC Audio 1450 2 x 250 W pour enceintes DAS et JBL	10,40
QSC Audio 1602 2 x 400 W pour enceintes Peavey Hysis 4	13,40
Inkel 920 2 x 400 W pour enceintes Peavey Hysis 4	13,40
K7 12V 20 W	4,60
Casques TASCAM	4,30
Casques BERINGHER	1,70

Enceintes

Amadeus MPB200 300 W	7,50
Canon son 100V 25 W	0,80
DAS DS-12 250 W	5,70
Peavey ES15 120 W	2,40
JBL 250 W	7,10
Yamaha 125 W	2,70
Peavey Hysis 4 400 W	6,10
Nexo 1000 W	33,40
Génélec amplifiées 2 x 40 W (moniteur de studio)	4,90
L-Acoustics 112P amplifié 1000 W	24,90
L-Acoustics 108P amplifié 750 W	19,50
L'Acoustics Sub Bass SB15P amplifié 1000 W	19,50
Enceinte LIBERTY PLATINIUM sur batteries (micro HF dédié en option)	17,40
Satellite pour enceinte LIBERTY PLATINIUM	4,80

Pieds d'enceintes

Pied standard pour haut-parleur	0,90
Support tablette	1,10